

RÈGLEMENT OFFICIEL
CONCOURS « ENSEMBLE, SAVOURONS LA GLOIRE » DE MONDELEZ

**AUCUN ACHAT REQUIS POUR PARTICIPER. UN ACHAT N'AUGMENTERA PAS VOS CHANCES DE GAGNER.
OUVERT UNIQUEMENT AUX RÉSIDENTS DU CANADA, AYANT L'ÂGE LÉGAL DE LA MAJORITÉ ET PLUS.**

LE COMMANDITAIRE DU CONCOURS (« COMMANDITAIRE ») EST MONDELEZ CANADA INC.

1. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT OFFICIEL :

En participant et en s'inscrivant au concours, chaque participant accepte pleinement et sans condition le présent règlement officiel (« **Règlement Officiel** ») et les décisions du commanditaire, qui sont finales et exécutoires (sans droit d'appel) pour toutes les questions liées au concours.

2. PÉRIODE DU CONCOURS ET DATES IMPORTANTES :

Le concours Ensemble, Savourons la Gloire (le « **Concours** ») commence à 0 h 00 min 00 s, Heure de l'Est (« **HE** ») le 1^{er} janvier 2024 et se termine à 23 h 59 min 59 s (HE) le 16 février 2024 (la « **période du concours** »).

Aux fins du présent règlement officiel :

- une preuve d'achat doit être datée entre le 1^{er} janvier 2024 et le 16 février 2024 (la « **période d'achat** »);
- toutes les demandes de participation sans achat (définies ci-dessous à la règle 7B) doivent être initiées entre le 1^{er} janvier 2024 et le 16 février 2024 (la « **période de demandes sans achat** »);
- tous les documents de preuve d'achat et les demandes de participation sans achat doivent être reçus entre le 1^{er} janvier 2024 et le 23 février 2024 (la « **période de participation** »);
- le tirage au sort du grand prix (la " **date du tirage au sort du grand prix** ") aura lieu le 29 février 2024 à environ 11 h 00 min 00 s HE.

3. ADMISSIBILITÉ :

- a) Le concours est ouvert à tous les résidents légaux du Canada qui ont atteint l'âge légal de la majorité dans la province/le territoire où ils résident au moment de la participation.
- b) Les employés, représentants ou agents de Mondelez Canada et leurs sociétés affiliées, filiales et agences respectives (chacun un « **Agent** » et collectivement les « **Agences** »), et les membres de leur famille immédiate (définis, aux fins du présent règlement, comme le conjoint/partenaire, le parent, l'enfant, le frère ou la sœur) ou les personnes vivant sous le même toit (qu'ils soient apparentés ou non), ne sont pas admissibles à participer au concours. Nul là où la loi l'interdit.
- c) Le commanditaire a le droit, à tout moment, d'exiger une preuve d'identité et/ou d'admissibilité (sous une forme acceptable pour le commanditaire - y compris, sans s'y limiter, une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement) pour participer au concours. Le fait de ne pas fournir cette preuve à l'entière satisfaction du commanditaire dans le délai spécifié par le commanditaire peut, à la seule discrétion du commanditaire, entraîner la disqualification. Tous les renseignements personnels et autres demandés et fournis aux fins du concours doivent être véridiques, complets, précis et en aucun cas faux ou trompeurs. Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier tout participant qui fournirait, à un moment ou à un autre, des renseignements personnels et/ou des informations non véridiques, incomplets, inexacts ou trompeurs.

4. CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Le commanditaire offre aux participants admissibles la possibilité de gagner une (1) participation (définie ci-dessous à l'article 7) au concours pour chaque (1) produit participant (définis ci-dessous à l'annexe A – Produits Participants) acheté dans un détaillant ou un site Web de détaillant participant au Canada, jusqu'à épuisement des stocks, pendant la période d'achat. Pour plus de clarté, si vous achetez quatre (4) produits participants, votre soumission (définie ci-dessous à l'article 7A) permettra de gagner une (1) participation. De même, si votre soumission comprend sept (7) produits participants, votre soumission sera admissible pour gagner une (1) participation. Toutefois, si votre soumission comprend huit (8) produits participants, votre soumission sera admissible pour gagner deux (2) participations. Voir la section 7, « Comment participer », pour les détails sur la façon de participer à ce concours, y compris les détails sur la façon de participer sans acheter de produits participants.

5. PRODUITS PARTICIPANTS :

Pour être admissible à participer, pendant la période d'achat, achetez au moins quatre (4) produits Mondelez figurant à l'annexe A - (les « **produits participants** »), disponibles dans un détaillant participant autorisé ou sur le site Web du détaillant au Canada, jusqu'à épuisement des stocks, sous réserve de l'inventaire et de la liste des produits par magasin, en une seule transaction un « **achat admissible** ». Les achats effectués par ou au nom de groupes, de clubs, d'organisations, d'entreprises et d'entités commerciales et non commerciales ne seront pas acceptés et ne seront pas admissibles à ce concours.

6. INSCRIPTION : Pour participer, vous devez d'abord vous inscrire en remplissant le « **processus d'inscription** » en trois étapes détaillées ci-dessous à l'adresse suivante <https://savouronsensembleareussite.ca> (le « **site Web** »).

ÉTAPE 1 : Remplissez le formulaire d'inscription en ligne en fournissant toutes les informations requises. **Vous êtes limité à une (1) inscription par personne et l'utilisation de plusieurs adresses courriel ou adresses résidentielles est interdite.** Vous devez également confirmer que vous avez lu et accepté d'être lié par le règlement officiel.

ÉTAPE 2 : Vous recevrez un courriel à l'adresse courriel que vous avez fourni à l'étape 1 dans le formulaire d'inscription ainsi que des instructions pour cliquer sur le bouton/lien approprié (un « **lien de connexion** ») dans les 15 minutes afin de confirmer votre intention de vous inscrire au concours, de terminer le processus d'inscription et de vous connecter au site Web.

ÉTAPE 3 : Après avoir cliqué sur le lien de connexion, vous serez renvoyé sur le site Web du concours dans un état de connexion où il vous sera demandé de fournir votre adresse postale résidentielle, votre code postal et votre numéro de téléphone.

Après avoir terminé la procédure d'inscription, vous êtes prêt à participer au concours (un « **participant** ») et vous arriverez sur votre page de profil dédiée sur le site Web (votre « **profil** »).

7. COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS :

Après avoir complété le processus d'inscription (voir section 6), il y a deux façons de d'obtenir une participation (une « **participation** » ou, si elles sont multiples, des « **participations** ») lorsque l'on est connecté sur le site web : « **participation avec achat** » et « **participation sans achat** », chacune étant détaillée ci-dessous.

A. Participation avec achat :

I. Pour lancer une participation avec achat, effectuez un achat admissible (défini à l'article 5) et préparez-vous à soumettre les éléments énoncés ci-dessous par l'intermédiaire du site Web pendant la période de participation (une « **soumission** ») :

1. **Preuve d'achat** : Photo d'un reçu original (non photocopié ou scanné) d'un détaillant ou d'un fichier PDF d'un enregistrement de prise de commande, d'expédition ou de confirmation de livraison d'un détaillant en ligne, en fonction du mode d'achat (détaillant ou magasin en ligne), montrant l'achat d'au moins quatre (4) produits participants pendant la période d'achat. **Une preuve d'achat ne peut être utilisée plus d'une fois ou transférée à une autre personne, que cette personne provienne ou non du même foyer, ou pour toute autre raison que ce soit.**

Pour plus de clarté :

Pour les achats chez des détaillants : Prenez une photo de l'intégralité de votre reçu de caisse original montrant clairement l'intégralité du reçu (les quatre coins) et sans aucun pli. Si le reçu ne tient pas dans une seule photo, plusieurs fichiers peuvent être téléchargés dans le cadre d'une seule soumission.

Veillez à ce que chacun des éléments suivants soit clairement visible sur la ou les photos, faute de quoi votre soumission sera jugée non valide :

- Nom du détaillant
- Date et heure de la transaction
- Tous les produits participants achetés, y compris la description du produit et le prix unitaire
- Les montants en dollars du sous-total et du total

Pour l'achat en magasin en ligne : Téléchargez et/ou enregistrez l'enregistrement de la confirmation de la livraison ou de la cueillette de votre commande. Si votre preuve d'achat comporte plusieurs pages, incluez toutes les pages dans un seul fichier PDF. Pour être considéré comme valide, le document soumis doit clairement indiquer les éléments suivants :

- votre nom, conforme au nom soumis à l'étape 1 de la procédure d'inscription au concours
- votre adresse de livraison et/ou de compte, conforme à l'adresse soumise à l'étape 3 de la procédure d'inscription au concours
- le nom du détaillant
- le numéro de commande ou de transaction
- la date et l'heure de l'achat
- date et heure de livraison ou de retrait de la commande
- tous les produits participants achetés, y compris la description du produit et le prix unitaire
- le sous-total et le total en dollars de la transaction

REMARQUE :

- a. Un enregistrement de confirmation indiquant une commande passée (mais non cueillie ou livrée) n'est pas suffisant pour constituer une preuve d'achat et les soumissions qui ne satisfont pas à cette exigence seront considérées comme invalides.
- b. Un enregistrement d'achat, de livraison ou de cueillette d'une commande indiquant une adresse différente de celle utilisée lors de la procédure d'inscription ne sera pas pris en compte et sera considéré comme invalide.

2. **Choix du détaillant** : Le nom du détaillant où vous avez effectué votre achat admissible.

3. **Sélection de la quantité de produits** : La marque du ou des produits participants (et la quantité de chacun) que vous avez achetés. Ces valeurs seront utilisées pour calculer le nombre d'entrées demandées pour votre soumission. Par exemple, si votre soumission comprend quatre (4) produits participants, votre soumission indiquera que vous avez demandé une (1) participation. De même, si votre soumission comprend sept (7) produits participants, votre soumission indiquera que vous demandez une (1) participation. Toutefois, si votre soumission comprend huit (8) produits participants, votre soumission indiquera que vous demandez deux (2) participations.
- II. Cliquer sur le bouton « Participer » situé sur le site Web lorsque vous êtes connecté et téléchargez la/les photo(s) de votre preuve d'achat. Si votre preuve d'achat comporte des informations sur les deux côtés ou sur plusieurs pages, téléchargez une deuxième image montrant le verso ou les pages supplémentaires en cliquant sur le lien approprié. Sélectionnez ensuite le détaillant auprès duquel vous avez effectué votre achat, le(s) produit(s) participant(s) spécifique(s) et la quantité achetée, puis cliquez sur le bouton « Réviser » pour visualiser le contenu de votre soumission. Vous avez la possibilité de modifier (supprimer, ajouter ou remplacer une image et/ou ajuster les marques et les quantités de produits) ou, si vous êtes d'avis que la ou les images téléchargées répondent aux exigences de qualification et que toutes les informations sont exactes, d'appuyer sur le bouton « Soumettre » pour terminer votre soumission. Les formats de fichier acceptés sont JPG, JPEG, PNG ou PDF. Veillez à ce que vos photos soient centrées, nettes, non masquées par une ombre, non pliées, qu'elles montrent les quatre coins du document et que l'arrière-plan soit clair.

Les soumissions doivent être effectuées pendant la période de participation. Chaque soumission sera examinée par le commanditaire afin de déterminer si elle est admissible. Si le commanditaire, agissant à sa seule discrétion, juge la soumission admissible, vous recevez une (1) participation pour chaque produit participant acheté conformément aux exigences de participation décrites à l'article 4.

Le nombre de participations obtenues par soumission sera confirmé par courriel une fois que le commanditaire aura terminé le processus d'examen. Si votre soumission ne donne droit à aucune participation, ou ne donne droit qu'à une partie du nombre de participations demandé (comme indiqué par la sélection de la quantité de produits au moment de la soumission), vous serez informé de la raison.

B. Participation sans achat :

Pour participer sans achat, pendant la période de demande sans achat, visitez le (<https://savouronsensemblareussite.ca/entree-sans-achat>) et demander un numéro d'identification personnel à usage unique (« **NIP PSA** »). Une fois votre demande de NIP PSA soumise, un NIP PSA unique s'affichera à l'écran et sera envoyé par courriel à l'adresse courriel que vous avez utilisée pour vous inscrire, ainsi que des instructions pour remplir votre demande de participation sans achat. Chaque jour où une demande de NIP PSA est faite, un NIP PSA unique à usage unique est généré. Vous devez ensuite envoyer par la poste, sur une seule feuille de papier, les documents suivants : i) une rédaction originale manuscrite (pas de photocopie) de 100 mots (minimum) sur le thème "Quel est votre moment préféré d'Équipe Canada et pourquoi ?" (une "rédaction") ; ii) un NIP PSA unique ; iii) votre nom complet ; et iv) votre adresse de courriel à : Concours Ensemble, Savourons La Gloire PO Box 174 Whitby Station Main, ON L1N 5S1 (l'« **adresse** »). Ensemble, les points i) et ii) constituent une « **demande de participation sans achat** ». Pour plus de clarté, chaque demande de participation sans achat doit contenir un texte original et un NIP PSA unique valide dans une enveloppe séparée suffisamment affranchie au Canada et arriver à l'adresse dans la période de participation pour être admissible. Chaque texte ne peut être utilisé qu'une seule fois. Chaque code NIP PSA ne peut être utilisé qu'une seule fois. Toute demande de participation sans achat comportant des doublons de textes ou de NIP PSA sera marquée comme non valide. La simple demande d'un NIP PSA ne constitue pas une participation. Ce n'est qu'une fois que la demande de participation sans achat aura été examinée pour vérifier sa conformité au règlement officiel et jugée valide par le commanditaire, agissant à sa seule et entière discrétion, que vous recevez une (1) participation. Une fois que votre demande de participation sans achat a été examinée, vous serez informé par courriel de son statut : « **valide** » (si elle vous permet de participer) ou « **invalidé** » (si elle ne vous permet pas de participer). Si votre demande de participation sans achat n'est pas valide, vous serez informé de la raison pour laquelle elle ne l'est pas.

Pour chaque participation obtenue, quelle que soit la méthode utilisée pour participer, vous obtiendrez automatiquement une (1) participation pour une chance de gagner un grand prix (voir article 10).

Si vous pensez que la décision prise à l'égard d'une participation avec ou sans achat est erronée, suivez les instructions fournies dans le courriel correspondant pour contacter l'équipe d'assistance de l'administrateur. Toutes les demandes d'assistance seront examinées et feront l'objet d'une réponse dans les meilleurs délais. S'il est établi qu'une soumission a été marquée comme non valide par erreur, la décision peut être modifiée, à la seule et entière discrétion du commanditaire.

LE NOMBRE DE PARTICIPATIONS EST LIMITÉ À CINQ (5) PAR PERSONNE, PAR COURRIEL ET PAR ADRESSE RÉSIDENTIELLE (QUEL QUE SOIT LE MODE DE PARTICIPATION) PENDANT LA DURÉE DU CONCOURS.

8. RÈGLES SUPPLÉMENTAIRES D'INSCRIPTION ET DE PARTICIPATION :

Un ménage ou un individu ne peut pas faire de soumissions supplémentaires en utilisant un autre nom ou une autre adresse courriel avec l'adresse résidentielle initiale, et de même, vous ne pouvez pas faire de soumission supplémentaire en utilisant une autre adresse résidentielle avec la même preuve d'achat ou la même adresse courriel. Vous ne pouvez pas partager une preuve d'achat avec quelqu'un d'autre. Les soumissions doivent être effectuées par le participant inscrit et non par une autre personne au nom d'un participant inscrit.

Chaque preuve d'achat ne peut être soumise qu'une seule fois dans le cadre de ce concours. Une preuve d'achat ne peut être réutilisée ou combinée avec une autre preuve d'achat pour obtenir d'autres participations, que ce soit par vous-même ou par une autre personne.

Si le commanditaire découvre (à l'aide de toute preuve ou autre information mise à sa disposition ou autrement découverte par le commanditaire) qu'une personne a tenté : (i) d'utiliser une preuve d'achat plus d'une (1) fois; (ii) de saisir/soumettre faussement une preuve d'achat sans l'avoir obtenue légitimement conformément au présent règlement officiel; (iii) de saisir/soumettre une preuve d'achat ou toute autre information qui a été falsifiée, de manipulée ou altérée de quelque manière que ce soit; et/ou (iv) d'utiliser plusieurs noms, identités multiples, adresses de courriel multiples, adresses résidentielles multiples et/ou tout système ou programme automatisé, macro, script, robotique ou autre et/ou tout autre moyen non conforme à l'interprétation par le commanditaire de la lettre et/ou de l'esprit du présent règlement officiel pour s'inscrire ou pour participer d'une autre manière à ce concours ou pour la perturber; ils pourront alors être disqualifiés du concours à la seule et entière discréction du commanditaire. La ou les participations de cette personne peuvent être rejetées si (à la seule et entière discréction du commanditaire) la demande de participation sans achat n'est pas entièrement remplie avec toutes les informations requises et soumise et reçue conformément au présent règlement officiel.

Le commanditaire, les parties du concours - y compris l'administrateur, les agences, les conseillers, les contractants ou les commanditaires, et chacun de leurs dirigeants, administrateurs, agents, représentants, successeurs et ayants droit respectifs (collectivement, les « **parties exonérées** ») ne sont pas responsables et n'acceptent aucune responsabilité quelle qu'elle soit en ce qui concerne des participations, des demandes de participation sans achat et/ou d'autres informations en retard, perdues, mal adressées, retardées, incomplètes ou incompatibles (tout ceci étant nul).

9. GRAND PRIX :

Il y aura cinq (5) grands prix (chacun étant un " grand prix ") à gagner. Chaque grand prix consiste en un forfait vacances de 4 nuits sur le thème d'Équipe Canada pour le gagnant confirmé et un (1) invité (« l' invité » - sous réserve des exigences relatives aux invités ci-dessous) à Paris, en France, entre le 26 juillet 2024 et le 11 août 2024. Le grand prix comprend au minimum (i) le transport aérien en classe économique à partir d'un aéroport canadien proche de la résidence du gagnant confirmé (tel que déterminé par le commanditaire à sa seule et entière discréction) ; (ii) l'hébergement, y compris le petit-déjeuner, pour deux (2) personnes (en occupation double) pendant quatre (4) nuits consécutives dans un hôtel ou des hôtels déterminés par le commanditaire à sa seule et entière discréction ; (iii) le transport partagé pour deux (2) personnes entre l'aéroport et l'hôtel à Paris, en France ; (iv) des laissez-passer de transport en commun pour deux (2) personnes à Paris, en France, pendant votre séjour ; (v) des billets pour deux (2) personnes à au moins quatre (4) événements d'Équipe Canada (tel que déterminé par le Commanditaire à sa seule et entière discréction) ; et, (vi) une (1) carte-cadeau d'une valeur de 1 200,00 \$ CAD à utiliser à la discréction des gagnants pour l'achat de repas et de dépenses accessoires (l'utilisation de la carte-cadeau est assujettie aux conditions de l'émetteur).

La valeur approximative au détail de chaque grand prix est de 40 000 \$ CAD, sur la base d'un exemple de départ à Toronto (Ontario) - bien que la valeur réelle au détail puisse varier en fonction du point de départ. En aucun cas, une différence entre la valeur au détail réelle et la valeur approximative ne sera attribuée. Le choix du transport, de l'hébergement (y compris, mais sans s'y limiter, la dimension et la capacité d'occupation de la chambre) et tous les autres aspects du grand prix sont à la seule et entière discréction du commanditaire.

Il y a une limite d'un (1) grand prix par personne et par ménage.

Sans limiter la généralité de ce qui précède, les conditions générales suivantes s'appliquent à chaque grand prix : (i) le grand prix doit être accepté tel que décerné et n'est pas échangeable contre de l'argent et n'est pas transférable ou attribuable ; (ii) aucune substitution n'est autorisée, sauf à la seule discréction du commanditaire ; (iii) le gagnant confirmé et son invité doivent avoir tous les documents nécessaires pour permettre la participation au grand prix et doivent participer au même itinéraire que celui établi par le commanditaire ou en son nom ; (iv) les coûts de tout ce qui n'est pas spécifiquement et expressément indiqué ci-dessus comme étant inclus dans le grand prix sont la responsabilité unique et absolue du gagnant confirmé et de son invité, y compris, sans s'y limiter : les repas et les boissons ; les pourboires ; les divertissements ; l'assurance maladie et l'assurance voyage ; les bagages et autres frais ; et les articles de nature personnelle (REMARQUE : le gagnant confirmé et/ou son invité peuvent être tenus de présenter une carte de crédit majeure valide à leur nom au moment de l'enregistrement à l'hôtel pour couvrir les frais accessoires) ; (v) si le gagnant confirmé et/ou son invité n'utilisent pas une ou plusieurs parties du grand prix, cette ou ces parties non utilisées peuvent, à la seule et absolue discréction du commanditaire, être annulées dans leur intégralité et, si elles sont annulées, rien ne sera substitué à leur place ; et (vi) le commanditaire se réserve le droit, à tout moment, de : (a) d'imposer des restrictions raisonnables sur la disponibilité ou l'utilisation du grand prix ; et (b) de remplacer le grand prix (ou un élément de celui-ci) pour quelque raison que ce soit par un prix de valeur égale ou supérieure. Les parties exonérées ne seront pas responsables si les conditions météorologiques, les restrictions de voyage, les annulations d'événements ou d'autres facteurs échappant au contrôle raisonnable du commanditaire empêchent la réalisation du grand prix ou d'une partie du grand prix. Dans un tel cas, le gagnant ne recevra pas de prix de remplacement ou d'équivalent en espèces de la part du commanditaire.

Exigences pour l'invité : L'invité du gagnant confirmé doit : (a) avoir l'âge légal de la majorité dans sa juridiction de résidence ; et (b) signer et renvoyer la décharge du commanditaire (avant la date indiquée sur le formulaire de décharge) indiquant qu'il renonce à tout recours contre le commanditaire et toutes les autres parties libérées concernant sa participation au grand prix (y compris, mais sans s'y limiter, tout voyage y afférent).

Il est fortement recommandé et encouragé que le gagnant confirmé et son invité obtiennent une assurance voyage et médicale personnelle suffisante avant le départ. Le transport est soumis à la disponibilité, aux périodes d'interdiction, aux restrictions et réglementations gouvernementales ou à d'autres restrictions et réglementations en matière de transport.

Le Commanditaire et les autres parties exonérées ne seront pas responsables dans le cas où le Grand Prix, ou toute partie de celui-ci, est retardé, annulé, reporté ou reprogrammé pour quelque raison que ce soit.

REMARQUE IMPORTANTE CONCERNANT LA COVID-19 : Afin de participer au Grand Prix, le gagnant confirmé et son invité seront tenus de respecter strictement tous les protocoles en vigueur concernant la COVID-19 (y compris, mais sans s'y limiter, le port correct d'un masque, la désinfection des mains, les tests négatifs, la preuve d'une vaccination complète contre la COVID-19 et la distanciation sociale, si nécessaire). Si le gagnant confirmé et/ou son invité ne respecte pas ces exigences,

Ils ne pourront pas participer au grand prix (et devront donc renoncer au grand prix, à la seule et entière discréction du commanditaire).

Ni le gagnant confirmé, ni son invité, ni aucune autre personne ou entité ne seront dédommagés en cas de retard, d'annulation ou de tout autre événement envisagé dans le présent document. Le commanditaire ne remplacera pas les billets perdus ou volés. Les changements de transport, d'hébergement ou de noms de passagers ne sont pas acceptés une fois que les réservations ont été confirmées.

Aucune des parties exonérées ne fait de déclaration ni n'offre de garantie, expresse ou implicite, quant à la qualité ou à l'adéquation du grand prix attribué dans le cadre du concours. Dans toute la mesure permise par la loi applicable, le gagnant confirmé (et son invité) comprend et reconnaît qu'il ne peut pas demander de remboursement ou exercer un recours légal ou équitable auprès du commanditaire ou de l'une des autres parties exonérées si le grand prix n'est pas adapté à son objectif ou est insatisfaisant de quelque manière que ce soit.

Si, en raison d'une erreur d'impression, de production, en ligne, sur Internet, informatique, technique ou autre de quelque nature que ce soit, le nombre de grands prix réclamés est supérieur à celui prévu pour être distribué ou attribué conformément au présent règlement officiel, le commanditaire se réserve non seulement le droit de mettre immédiatement fin au concours, mais aussi le droit, à sa seule et entière discréction, d'annuler les demandes de grands prix non valides et/ou de procéder à un tirage au sort parmi tous les demandeurs admissibles afin d'attribuer le nombre et le type de grands prix adéquats, tels que spécifiés dans le présent règlement officiel. En aucun cas, le Commanditaire ou l'une des autres parties exonérées ne sera responsable d'un nombre de Grands Prix supérieur au nombre et au type de Grands Prix indiqués dans le présent règlement officiel.

10. SÉLECTION DES GAGNANTS POTENTIELS, CHANCES DE GAGNER ET NOTIFICATION :

Le 29 février 2024 à Whitby, en Ontario, vers 11 h 00 HE, cinq (5) participants admissibles seront sélectionnés par tirage au sort parmi toutes les inscriptions admissibles soumises et reçues conformément au présent règlement officiel pendant la période d'inscription. Les chances de gagner le grand prix dépendent du nombre de participations admissibles soumises et reçues conformément au présent règlement officiel au cours de la période de participation.

Le commanditaire ou son agent désigné tentera à deux (2) reprises, par courrier électronique et par téléphone, de contacter le gagnant admissible du grand prix dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date du tirage au sort du grand prix. Si le gagnant admissible ne peut être contacté comme indiqué ci-dessus, ou si une notification est retournée comme étant non distribuable ; il peut alors, à la seule et absolue discréction du Commanditaire, être disqualifié (et, s'il est disqualifié, il perdra tous ses droits au Grand Prix) et le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule et absolue discréction et si le temps le permet, de sélectionner au hasard un autre Participant éligible parmi les participations éligibles restantes pour le Tirage au sort du Grand Prix comme indiqué ci-dessus (auquel cas les dispositions précédentes de cette section s'appliqueront à ce gagnant éligible nouvellement sélectionné).

PERSONNE N'EST LE GAGNANT D'UN PRIX À MOINS ET JUSQU'À CE QUE LE COMMANDITAIRE LE CONFIRME OFFICIELLEMENT COMME LE GAGNANT DU PRIX CONFORMÉMENT AU PRÉSENT RÈGLEMENT OFFICIEL. AVANT D'ÊTRE DÉCLARÉ GAGNANT D'UN PRIX CONFIRMÉ, le gagnant admissible devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique et accepter, dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la notification, le formulaire de déclaration et de renonciation du commanditaire, qui (entre autres) : (i) confirme le respect du présent règlement officiel; (ii) reconnaît l'acceptation du prix (tel qu'attribué); (iii) libère le commanditaire et toutes les autres parties exonérées de toute responsabilité liée à ce concours, à leur participation à celui-ci et/ou à l'attribution et à l'utilisation/la mauvaise utilisation du prix ou de toute partie de celui-ci; et (iv) accepte la publication, la reproduction et/ou l'utilisation de son nom, de sa ville et de sa province/territoire de résidence, de sa voix, de ses déclarations sur le concours et/ou de sa photographie ou autre image sans autre avis ni compensation, dans toute publicité ou annonce réalisée par ou au nom du commanditaire de quelque manière ou sur quelque support que ce soit, y compris la presse écrite, la radiodiffusion ou l'Internet, sauf si la loi l'interdit.

Si un gagnant éligible : (a) ne répond pas correctement à la question d'habileté; (b) ne renvoie pas les documents du concours dûment signés dans le délai prescrit; (c) ne peut pas accepter (ou ne veut pas accepter) le prix applicable (tel qu'attribué) pour quelque raison que ce soit; et/ou (d) est considéré comme ayant enfreint le présent règlement officiel (y compris, mais sans s'y limiter, le fait de ne pas répondre correctement à la question d'habileté) (le tout tel que déterminé par le commanditaire à sa seule et entière discréction); il sera alors disqualifié (et perdra tous ses droits au prix) et le commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discréction et si le temps le permet, de sélectionner au hasard un autre participant admissible parmi les participations admissibles restantes pour le tirage au sort du prix en question, comme indiqué ci-dessus (auquel cas les dispositions précédentes de la présente section s'appliqueront à ce gagnant admissible nouvellement sélectionné).

11. CONDITIONS DE QUALIFICATION DES GAGNANTS ET DE RÉCLAMATION DES GRAND PRIX :

Avant d'être déclaré gagnant confirmé d'un grand prix, chaque participant sélectionné doit répondre correctement, sans aide, à une question d'habileté mathématique et accepter les conditions d'un formulaire de déclaration et de renonciation (« **formulaire D&R** ») (et tout autre document, tel que requis par le commanditaire) avant la date indiquée sur le formulaire D&R (la « **date de réclamation du prix** »). Ensemble, ces deux étapes constituent la « **procédure de qualification des gagnants** ».

Chaque grand prix doit être réclamé avant la date de réclamation du prix. Si un gagnant admissible ne respecte pas le présent règlement officiel, répond incorrectement à la question réglementaire, refuse le prix applicable, si la correspondance entre le commanditaire et le gagnant potentiel est retournée comme étant non livrable sans adresse de réexpédition, ou n'accepte pas le formulaire de déclaration et de réponse (et tout autre document, le cas échéant) avant la date de réclamation du prix, le gagnant admissible peut être disqualifié et le

prix est annulé et ne sera pas attribué. Les prix ne seront attribués qu'après vérification du gagnant éligible en tant que gagnant confirmé par le commanditaire.

Il est de la seule responsabilité des Participants de s'assurer qu'ils disposent de tous les documents nécessaires, y compris un passeport canadien valide, et qu'ils sont admissibles à voyager conformément aux dispositions et règlements fournis au gagnant confirmé par le Commanditaire et/ou ATPI Travel and Events Canada Inc. (« ATPI »), le sous-distributeur officiel de « On Location » pour la vente des produits d'hospitalité officiels de Paris 2024 (Forfaits) au Canada. Après avoir été confirmé comme gagnant du Grand Prix, le gagnant recevra un lien vers un processus d'inscription en ligne, qui comprendra la collecte d'informations personnelles, d'informations de voyage et de permissions nécessaires pour voyager vers et depuis la France, conformément aux lois en vigueur au Canada et en France et aux conditions générales d'ATPI.

12. GÉNÉRAL :

Les décisions du commanditaire sont finales et le participant accepte de se conformer au présent règlement officiel et à toutes les instructions et décisions du commanditaire. En cas de litige concernant l'interprétation du présent règlement officiel, la décision ou l'interprétation du commanditaire prévaudra.

Aucune communication ne sera établie, sauf avec les participants sélectionnés, les gagnants potentiels.

Toutes les informations soumises deviennent la propriété du commanditaire. Toute demande ou réclamation illisible, incomplète, altérée ou contenant de fausses informations n'est pas valide. Le commanditaire n'est pas responsable des demandes ou réclamations perdues, volées, retardées, en retard, insuffisamment affranchies, endommagées ou mal acheminées. Le commanditaire n'est pas responsable des erreurs ou omissions relatives à l'impression ou à la publicité de ce concours et, se réserve le droit de retirer, de modifier ou d'annuler ce concours pour quelque raison que ce soit, y compris en cas d'erreur d'impression ou administrative.

Le commanditaire n'accepte aucune responsabilité pour les pertes, dommages ou réclamations causés par le prix attribué ou la concours lui-même. En participant, le participant accepte de libérer et d'exonérer les parties exonérées de toute responsabilité pour les dépenses, blessures, pertes ou dommages de toute nature découlant de ce concours ou en relation avec celle-ci.

Sans limiter les dispositions de décharge de responsabilité des présentes, et pour plus de certitude, le commanditaire et les autres parties exonérées ne seront pas responsables : a) de toute information incorrecte ou inexacte, qu'elle soit causée par les utilisateurs du site Web ou par tout équipement ou programme associé à ce concours ou utilisé dans le cadre de celle-ci, ou par toute erreur technique ou humaine pouvant survenir dans le traitement des demandes ou des réclamations dans le cadre de ce concours; b) de toute erreur, omission, interruption, suppression, défectuosité ou retard dans le fonctionnement du site Web ou de toute transmission dans le cadre de ce concours; c) de toute défaillance des lignes de communication, du vol, de la destruction ou de l'accès non autorisé aux inscriptions, réclamations ou demandes, ou de leur modification; d) des problèmes ou des défaillances techniques de tout réseau ou ligne téléphonique, des systèmes informatiques en ligne, des serveurs ou des fournisseurs, de l'équipement informatique, des logiciels ou de la défaillance du courriel qui peuvent survenir pour quelque raison que ce soit, y compris les problèmes techniques ou la congestion du trafic sur Internet ou sur tout site Web ou combinaison de ceux-ci; e) de toute blessure ou de tout dommage à l'ordinateur des participants ou de toute autre personne ou à tout autre dispositif lié au téléchargement de matériel dans le cadre de ce concours ou en résultant; f) de toute personne identifiée de façon incorrecte et/ou erronée comme un gagnant ou un gagnant admissible; et/ou g) de toute combinaison de ces éléments. Si le concours ou toute partie de celle-ci ne peut se dérouler comme prévu pour quelque raison que ce soit, y compris une intervention non autorisée, une fraude, une défaillance technique ou toute autre cause de quelque nature que ce soit échappant au contrôle raisonnable du commanditaire et corrompant ou affectant l'administration, la sécurité ou le bon déroulement de ce concours, le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion et sans préavis, de mettre fin à ce concours ou de la suspendre, en tout ou en partie, ou de la modifier de quelque manière que ce soit.

Si l'identité d'un participant sélectionné est contestée, le titulaire autorisé du compte du courriel soumis au moment de la participation sera considéré comme le participant. Le « titulaire autorisé du compte » est défini comme la personne physique qui se voit attribuer une adresse courriel par un fournisseur d'accès Internet, un fournisseur de services en ligne ou une autre organisation (par exemple, une entreprise, un établissement d'enseignement, etc.) chargée d'attribuer des adresses courriel pour le domaine associé à l'adresse courriel en question.

Le commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier tout individu de ce concours, avec ou sans préavis, et d'interdire cet individu de tout future concours du commanditaire, si le commanditaire estime ou croit que cet individu altère le processus de participation ou le fonctionnement du concours ou, le cas échéant, le site Web du concours; qu'il agit en violation du présent règlement officiel ou d'une manière antisportive ou perturbatrice, ou avec l'intention d'ennuyer, d'abuser, de menacer ou de harceler le commanditaire, les agences du commanditaire, les autres participants ou toute autre personne. TOUTE TENTATIVE DE LA PART D'UN PARTICIPANT OU DE TOUTE AUTRE PERSONNE D'ENDOMMAGER DÉLIBÉRÉMENT UN SITE WEB OU DE COMPROMETTRE LE FONCTIONNEMENT LÉGITIME DU CONCOURS CONSTITUE UNE VIOLATION DES LOIS CRIMINELLES ET CIVILES ET SI UNE TELLE TENTATIVE EST FAITE, LE COMMANDITAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER DES DOMMAGES ET INTÉRêTS À UNE TELLE PERSONNE DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI.

En participant à ce concours, vous consentez à l'utilisation par le commanditaire, si vous devenez un gagnant confirmé, de votre nom, de votre lieu de résidence et de votre photographie ou autre ressemblance, sans autre rémunération ni préavis, à des fins de publicité, d'annonce ou d'information dans tout média ou format (y compris l'internet) en rapport avec ce concours.

Le commanditaire recueille des renseignements personnels sur les participants dans le but d'administrer ce concours. Les participants ne recevront aucune autre communication informative ou commerciale, sauf s'ils ont choisi de recevoir de telles communications. Le commanditaire respecte votre droit à la confidentialité de vos renseignements personnels. Veuillez consulter notre politique de confidentialité à l'adresse suivante mondelezinternational.com/Canada-French/Privacy-Policy ouappelez au 1-855-535-5666 pour obtenir des détails sur la manière dont nous recueillons, utilisons, divulguons et gérons autrement vos renseignements personnels.

Ce concours est soumis à toutes les lois applicables et sera régie et interprétée conformément aux lois de la province de l'Ontario et aux lois du Canada qui y sont applicables.

En cas de divergence ou d'incohérence entre la version anglaise et la version française du règlement officiel, le cas échéant, la version anglaise prévaudra, régira et contrôlera dans toute la mesure permise par la loi applicable.

Les tarifs de données standard s'appliquent aux participants qui choisissent de participer à ce concours via un appareil mobile. Veuillez contacter votre fournisseur de services pour obtenir des informations sur les tarifs et les plans de service avant de participer par le biais d'un appareil mobile.

L'invalidité ou l'inapplicabilité de toute disposition du présent règlement officiel n'affectera pas la validité ou l'applicabilité de toute autre disposition. Dans le cas où une disposition serait jugée invalide, inapplicable ou illégale, le présent règlement officiel restera en vigueur et sera interprété conformément à ses termes comme si la disposition invalide ou illégale ne faisait pas partie du présent document.

Le commanditaire se réserve le droit d'ajuster les dates, les délais et/ou les autres mécanismes stipulés dans le présent règlement officiel, dans la mesure jugée nécessaire par le commanditaire, afin de vérifier la conformité de tout participant et/ou de toute autre information ou matériel avec le présent règlement officiel, ou à la suite de tout problème, ou à la lumière de toute autre circonstance qui, de l'avis du commanditaire, à sa seule discrétion, affecte la bonne administration du concours telle qu'elle est envisagée dans le présent règlement officiel, ou pour toute autre raison.

ANNEXE A – PRODUITS PARTICIPANTS

UPC	Nom du Product	Taille
66721002167	CHRISTIE RITZ BITS CHEESE SANDWICHES CARTON 180GM	180g
66721002143	CHRISTIE RITZ BITS SANDWICHES PEANUT BUTTR CARTON 180GM	180g
66721016232	CHRISTIE RITZ BITS SANDWICHES SNAK PAKS CHSE CRTN 180GM	180g
66721002495	CHRISTIE RITZ CARTON 350GM	350g
66721017604	CHRISTIE RITZ CARTON 900GM(#01760)	900g
66721027757	CHRISTIE RITZ MINI CHEESE NIBS SNAK PAK180G **NEW**	180g
66721028297	CHRISTIE RITZ CHSE NIBS CHEDDAR & JALAPENO 200G 6 **NEW**	200g
66721028280	CHRISTIE RITZ CHSE NIBS SCRM&SWT CHILI 200G 6**NEW**	200g
66721027740	CHRISTIE RITZ MINI DOYNE BAG 200G 12 **NEW**	200g
66721027726	CHRISTIE RITZ MINI SNACK PAK 180G 12 **NEW**	180g
66721018885	CHRISTIE SNACKWICHES RITZ REAL CHEESE 8S 304GM	304g
66721027177	CHRISTIE WHEAT THINS ORIGINAL CARTON 350GM	350g
66721001139	CHRISTIE WHEAT THINS SPINACH & RSTDGARLIC CARTON 175GM	175g
66721001122	CHRISTIE WHEAT THINS SWEET POTATO CARTON 175GM	175g
66721027184	CHRISTIE WHEAT THINS VEGETABLE THINS CARTON 350GM	350g
66721028419	CHRISTIE RITZ ORIGINAL 180G 12	180g
66721028389	CHRISTIE RITZ BACON DIPPERS 180G 12	180g
66721028600	CHRISTIE RITZ SWISS CHEESE 180G 6	180g
66721028648	WHEAT THINS 37% LESS FAT 180G 12	180g
66721028426	WHEAT THINS ORIGINAL 180G 12	180g
66721028433	WHEAT THINS MULTIGRAIN 180G 12	180g
66721028358	VEGETABLE THINS 180G 12	180g
66721028341	VEGETABLE THINS 40% LESS FAT 180G 12	180g
66721028594	CHRISTIE RITZ CHEESE 180G 6	180g
66721028655	CHRISTIE RITZ CHEESE BITS 180G 6	180g
66721028396	CHRISTIE RITZ SOCIABLES 180G 12	180g
66721028402	CHRISTIE RITZ LOW SODIUM 180G 12	180g
66721028617	CHRISTIE RITZ CHEESE NIBS CHEDDAR 180G 6	180g
66721028631	WHEAT THINS SNDY TOM&BA 180G 6	180g
667210281600	TRISCUIT GARDEN VEGGIE 185G 12	185g
667210281700	TRISCUIT CLASSIC WHEAT 185G 12	185g
066721007421	TRISCUIT ORIGINAL 200G 12	200g
066721007438	TRISCUIT CRKPEP OLV OIL 200G 6	200g
066721007445	TRISCUIT DILL SS&OLIV OIL 200G 6	200g
066721007452	TRISCUIT RST TOM OLIV OIL 200G 6	200g
066721007469	TRISCUIT LOW SODIUM 200G 6	200g
066721007476	TRISCUIT THIN CRISPS ORIG 200G 6	200g
066721007483	TRISCUIT ROSEMARY OLIV OIL 200G 6	200g
066721007506	TRISCUIT BALSMC&BASIL 200G 6	200g
066721007513	TRISCUIT ROASTED GARLIC 200G 6	200g
066721007520	TRISCUIT THIN CRISPS GRLPARM 200G 6	200g
066721007544	TRISCUIT SMOKED GOUDA 200G 6	200g

066721008251	TRISCUT AVACADBURYO CIL&LIME 200G 6	200g
066721025692	TRISCUIT TZATZIKI 200G 6	200g
066721026279	TRISCUIT MINIS ORIG 200G 6	200g
66721026521	CRISPERS ALL DRESSED 145G 12	145g
66721027399	CRISPERS ALL DRESSED 240G 12	240g
66721026491	CRISPERS BBQ 145G 12	145g
66721027382	CRISPERS BBQ 240G 12	240g
66721027436	CRISPERS BITS & BITES BBQ 145G 12	145g
66721027429	CRISPERS BITS & BITES CHEESE 145G 12	145g
66721027412	CRISPERS BITS & BITES ORIG 145G 12	145g
66721026439	CRISPERS CHEDDAR 145G 12	145g
66721026484	CRISPERS DILL PICKLE 145G 12	145g
66721027856	CRISPERS JALAPENO 145G 12 **NEW**	145g
66721026538	CRISPERS KETCHUP 145G 12	145g
66721026507	CRISPERS RANCH 145G 12	145g
66721026514	CRISPERS SALT&VINEGAR 145G 12	145g
66721027375	CRISPERS SALT&VINEGAR 240G 12	240g
66721020581	CHRISTIE OREO MINI SNAK PAKS CARTON 6S 180GM	180g
66721028792	CHRISTIE OREO MINI SNAK PAK 150G 12	150G
66721020598	CHRISTIE CHIPS AHOY MINI SNAK PAKS CARTON 6S 180GM	180g
66721028860	CHRISTIE CHIPS AHOY! MINI SNAK PAK 156G 12	156G
66721011602	CHRISTIE BARNUM ANIMAL CRACKERS 225 GM CARTON	225g
66721028846	BARNUMS ANIMAL CRKRS 200G 12	200G
66721011862	CHRISTIE MINI RAINBOW CHIPS AHOY 225 GM CARTON	225g
66721028839	CHRISTIE CHIPS AHOY! MINI RAINBOW 200G 12	200G
66721011831	CHRISTIE MINI OREO 225GM 6672101183	225g
66721013064	CHRISTIE TEDDY GRAHAMS HONEY 225G 12	225g
66721028822	CHRISTIE TEDDY GRAHAMS HONEY 200G 12	200g
66721026170	CHRISTIE CHIPS AHOY MINI PEANUTFREE COOKIES CELL 225GM	225g
66721026187	CHRISTIE OREO MINI GOLDEN PEANUTFREE COOKIS CELL 225GM	225g
66721028853	CHRISTIEOREO MINI 200G 12	200G
66721028815	CHRISTIE CHIPS AHOY!MINI 200G 12	200G
66721028808	CHRISTIE OREO MINI GOLDEN 200G 12	200G
66721028327	CHRISTIE POKEMON COCOA SNKPAK 150G 12	150g
66721028334	CHRISTIE POKEMON HONEY SNKPAK 150G 12	150g
66721028266	CHRISTIEOREO ORIGINAL 20PK 440G 4	440g
66721028259	CHRISTIE OREO VARIETY 20PK 482G 4	482g
66721026590	CHRISTIE OREO ORIGINAL COOKIES CELLO 270GM	270g
66721026545	CHRISTIE CHIPS AHOY ORIGINAL COOKIES CELLO 258GM	258g
66721026606	CHRISTIE OREO DOUBLE STUFF COOKIES CELLO 261GM	261g
66721026576	CHRISTIE CHIPS AHOY CHEWY COOKIES CELLO 271GM	271g
66721026552	CHRISTIE CHIPS AHOY CHUNKS COOKIES CELLO 251GM	251g
66721026583	CHRISTIE CHIPS AHOY RAINBOW CHIP COOKIES CELLO 258GM	258g
66721006233	CHRISTIE CHIPS AHOY SFT CHNKY ORGNL CHCLT CHNK KB290GM	290g

66721026637	CHRISTIE OREO BIRTHDAY CAKE COOKIES CELLO 261GM	261g
66721026569	CHRISTIE CHIPS AHOY CHUNKS TRIPLE CHCLT CKS CELL 251GM	251g
66721005946	CHRISTIE OREO THINS ORIGINAL COOKIES CELLO 287GM	287g
667210289900	CHRISTIE OREO THINS ORIGINAL 261G 12	261g
66721026613	CHRISTIE OREO GOLDEN COOKIES CELLO 270GM	270g
66721028983	CHRISTIE OREO THINS GOLDEN 261G 12	261g
66721026644	CHRISTIE OREO MINT CREAM COOKIES CELLO 261GM	261g
66721026620	CHRISTIE OREO GOLDEN DOUBLE STUFF COOKIES CELLO 261GM	261g
66721026651	CHRISTIE OREO CINNAMON BUN COOKIES CELLO 261GM	261g
66721026668	CHRISTIE OREO DARK CHOCOLATE CREAM COOKIES CELLO 261GM	261g
66721005953	CHRISTIE OREO THINS GOLDEN COOKIES CELLO 287GM	287g
66721009067	CHRISTIE OREO CHCLT FDG CVRD CRM SNDWCH CKIE CELL224GM	224g
667210289200	CHRISTIE OREO MAPLE 261G 12	261g
66721009760	CHRISTIE OREO THINS DRK CHOC CR FLLD CKI PCH 287GM	287g
66721028105	CHRISTIE OREO ORIGINAL 439G 12	439g
66721006684	CHRISTIE CHIPS AHOY ORIGNL CHCLT CHP COKIES CELL 460GM	460g
66721028082	CHRISTIE OREO DOUBLE STUF 436G 12	436g
66721006707	CHRISTIE CHIPS AHOY CHOCOLATE CHUNK COOKIES CELL 460GM	460g
66721026385	CHRISTIE CHIPS AHOY MINI EGGS COOKIES CELLO 460GM	460g
66721026392	CHRISTIE CHIPS AHOY CARAMILK COOKIES CELLO 453GM	453g
66721008220	CHRISTIE CHIPS AHOY CHEWY CHOCLT CHIP COKIS CELL 453GM	453g
66721028099	CHRISTIE OREO GOLDEN 439G 12	439g
66721025791	CHRISTIE OREO BIRTHDAY CK CRM FLD COKIS CRTN 482GM	482g
66721009036	CHRISTIE CHIPS AHOY RAINBW CHO CHPS FMLY SZ CELL 457GM	457g
66721025456	CHRISTIE OREO MEGA STUF CHCLT CRM FLLD CKE PCH 374GM	374g
66721026682	CHRISTIE OREO CHOC PEANT BTTR PIE CREAM CKS CELL 482GM	482g
66721028228	CHRISTIE CHIPS AHOY! CHEWY CONFETTI CAKE 408G 12	408g
56833000205	CHRISTIE DADS OATMEAL ORIGINAL 320G 12	320g
56833000229	CHRISTIE DADS OATMEAL CHOC CHIP 305G 12	305g
56833000113	CHRISTIE DADS OATMEAL ORIG PP 300G 16	300g
56833000137	CHRISTIE DADS OATMEAL CHOC CHIP PP 300G 16	300g
66721005861	CHRISTIE FUDGE-O 303G 12	303g
66721005885	CHRISTIE FUDGE-O DOUBLE STUF 303G 12	303g
66721028310	CHRISTIE FUDGE-O 488G 12	488g
66721026859	CHRISTIE PEEK FREANS SOCIAL TEA 525G 12	525g
65987000085	CHRISTIE PEEK FREANS ASSORTED CREME 300G 12	300g
65987204261	CHRISTIE PEEK FREANS SHORTCAKE 350G 12	350g
66721026842	CHRISTIE PEEK FREANS SOCIAL TEA 350G 12	350g
65987000092	CHRISTIE PEEK FREANS FAMILY DIGESTIVE 300G 12	300g
65987000108	CHRISTIE PEEK FREANS FRUIT CREME 300G 12	300g
65987000122	CHRISTIE PEEK FREANS FAMILY SHORTCAKE 300G 12	300g
65987000139	CHRISTIE PEEK FREANS DIGESTIVE 300G 12	290g
65987000207	CHRISTIE PEEK FREANS LIFESTYLE BLBRY BROWN SGR 290G 12	290g
65987000214	CHRISTIE PEEK FREANS LIFESTYLECRNBRY CITRUS OAT 290G 12	290g

65987000283	CHRISTIE PEEK FREANS LIFESTYLE NSA SHORTCAKE 290G 12	290g
65987204353	CHRISTIE PEEK FREANS LIFESTYLE BRAN CRNCH 275G 12	275g
66721026873	CHRISTIE PEAK FREANS MAPLE LEAF COOKIES 300G 12	300g
66721026880	CHRISTIE PIRATE OATMEAL PB 300G 12	300g
612000146300	CADBURY DAIRY MILK OREO 95G 6X12	95g
612000022000	CADBURY DAIRY MILK ALMOND 100G 6X24	100g
612000332100	JERSEY MILK 100G 6X24	100g
612000332400	CADBURY BURNT ALMOND 100G 6X24	100g
612000332500	CADBURY PREMIUM DARK 100G 6X24	100g
612002259100	CADBURY DAIRY MILK 100G 6X24	100g
612002259125	CADBURY DAIRY MILK 100G 6X24	100g
612002259200	CADBURY DAIRY MILK FRUIT&NUT 100G 6X24	100g
612002259300	CADBURY DAIRY MILK HAZELNUT 100G 6X24	100g
612002259600	CARAMILK 100G 6X24	100g
612000007800	CARAMILK RRP 100G 19	100g
612000169700	CARAMILK SLTD CARAMEL RRP 100G 19	100g
612000141200	CADBURY DAIRY MILK CRISPY RICE RRP 90G 21	90g
612000146500	CADBURY DAIRY MILK PNUTBTR&COOKIES RRP 100G 21	100g
612000150800	CADBURY DAIRY MILK MINI EGGS RRP 100G 21	100g
612000161100	CADBURY DAIRY MILK SMOOTH VANL CREME RRP 95G 21	95g
612000161200	CADBURY DAIRY MILK CHOCOLATEY INDULG RRP 95G 21	95g
612000161300	CADBURY DAIRY MILK CRMY SLTD CARAMEL RRP 95G 21	100g
612000161500	CADBURY DAIRY MILK PEANUT BRITTLE RRP 100G 21	100g
612000172300	CADBURY DAIRY MILK CANDY CANE RRP 100G 21	100g
612002339800	CADBURY PREMIUM DARK RRP 100G 21	100g
612002339900	CADBURY DAIRY MILK FRUIT&NUT DARK RRP 100G 21	100g
612002430000	CADBURY DAIRY MILK ALMOND RRP 100G 21	100g
612002430100	CADBURY DAIRY MILK ORANGE RRP 100G 21	100g
612002430200	CADBURY DAIRY MILK MINT RRP 100G 21	100g
612002430300	JERSEY MILK RRP 100G 21	100g
612002430400	CADBURY DAIRY MILK RRP 100G 21	100g
612002430500	CADBURY DAIRY MILK FRUIT&NUT RRP 100G 21	100g
612002430600	CADBURY DAIRY MILK HAZELNUT RRP 100G 21	100g
612002430800	CADBURY DAIRY MILK TOFFEE RRP 100G 21	100g
612002430900	CADBURY BURNT ALMOND RRP 100G 21	100g
612002432500	CADBURY DAIRY MILK PRTZL PNUTBTR RRP 100G 21	100g
612000151400	CADBURY DAIRY MILK OREO 95G 2X12	95g
612000177200	CADBURY Golden RRP 80g 21	80g
612000164200	CADBURY MINI EGGS 90G 6X15	90g
612000167400	CADBURY MICRO MINI EGGS 90G 6X15	90g
612000121200	CARAMILK MINIS 120G 5	120g
612000121400	WUNDERBAR MINIS 120G 5	120g
612000005300	CARAMILK 50G 6X48	50g
612000844300	CADBURY DAIRY MILK FRUIT&NUT 42G 12X24	42g

612000844500	CADBURY DAIRY MILK 42G 12X24	42g
612002123200	CRISPY CRUNCH 48G 12X24	48g
612002156100	WUNDERBAR 58G 12X24	58g
612002250200	CADBURY MINI EGGS 33G 12X24	33g
612002259500	CRUNCHIE 44G 12X24	44g
612000144400	CADBURY DAIRY MILK OREO 38G 12X12	38g
612000005600	CARAMILK 50G 8X24	50g
612000138200	JERSEY MILK 45G 8X24	45g
612000169800	CARAMILK SLTD CARAMEL 50G 8X24	50g
612002156200	MR BIG ORIGINAL 60G 8X24	60g
612000546000	CADBURY FLAKE 32G 8X24	32g
57700215401	MAYNARDS WIN GUMS 315G 12	315G
57700017777	SOUR PATCH KIDS FUN MIX 315G 12	315G
57700018101	MAYNARDS FUZZY PEACH 308G 12	308G
57700018057	MAYNARDS SOUR PATCH KIDS 315G 12	315G
57700018064	MAYNARDS SPK WATERMELON 315G 12	315G
57700018095	MAYNARDS SWEDISH BERRIES 315G 12	315G
57700018071	MAYNRD SPK SRCHRY BLASTERS 308G 12	308G
57700018088	MAYNARDS SWEDBRY TROPICAL 315G 12	315G
57700017753	SOUR PATCH KIDS STRAWBERRY 154G 8	154G
57700018248	SOUR PATCH KIDS LEMONADE 150G 8	150G
57700017265	SOUR PATCH KIDS WATERMELON 154G 8	154G
57700017234	SOUR PATCH KIDS BIG HEADZ 154G 8	154G
57700017258	SOUR PATCH KIDS BERRIES 150G 8	150G
57700017906	MAYNARDS WINE GUMS 154G 8	154G
57700017975	MAYNARDS ORIGINAL GUMMIES 150G 8	150G
57700017838	SPK SR CHRY BLASTERS154G 8	154G
57700017913	MAYNARDS SWEDISH BERRIES 154G 8	154G
57700017272	MAYNARDS SOUR PATCH KIDS 150G 8	150G
57700017890	MAYNARDS FUZZY PEACH 154G 8	154G
57700017920	MAYNARDS SWEDBRS & CREME 154G 8	154G
57700017821	MAYNARDS SWEDBRY TROPICAL 154G 8	154G
57700017968	MAYNARDS SPK GRAPE 154G 8	154G
57700015537	MAYNARDS SOUR PATCH KIDS 816G	816g
57700015551	MAYNARDS SWEDISH BERRIES 816G	816g
57700016497	MAYNARDS FUZZY PEACH 814G	814g
57700215425	MAYNARDS WINE GUMS CP 1KG 10	1 KG